

Département
de la Moselle

COMMUNE de RETTEL

Arrondissement
de Thionville

Nombre de conseillers
élus : 15

Séance du 16 mai 2011

Sous la présidence de Monsieur Rémi SCHWENCK, adjoint au maire.

Conseillers
en fonction : 14

**Présents: MM. R.SCHWENCK, HANDRICK, URBINSKI, MULLER,
ANDRE, JUNGER
Mmes WOLSKI, NEEF et ORTH**

Conseillers
présents ou
représentés: 13

Absents excusés :

- **M. Jean SCHWENCK qui a donné procuration à Rémi SCHWENCK**
- **M. LEIDIG qui a donné procuration à M. ANDRE**
- **M. MERSCH qui a donné procuration à Mme ORTH**
- **M. HERRMANN qui a donné procuration à M. HANDRICK**

Absent(es) : Mme BOCK,

Objet : Budget primitif 2011 Service Camping

Le conseil municipal approuve le budget primitif 2011 du service camping ci dessous :

Recettes d'investissement	600.00 €	Recettes de fonctionnement	37 067.00 €
Dépenses d'investissement	600.00 €	Dépenses de fonctionnement	17 877.00 €
		Excédent de fonctionnement	19 190.00 €

Vote pour : 13

Abstentions : /

Vote contre : /

Objet : Vente de bois (acacias)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve la vente de 10 lots d'acacias (2 stères environ par lot) à raison de 60 €TTC par lot, selon le tableau ci-dessous :

Lot N°	Nom	Prénom	Adresse	CP	Ville
9,5 et 8	FORETTE	Sebastien	17 rue des jardins	57570	PUTTELANGE les TH.
1,7	SCHMITT	Franck	8 route de Kirsch	57480	MONTENACH
2,6	BERGER	Pascal	8 rue du ruisseau	57480	HALSTROFF
3,4 et 10	MERSCH	Didier	12 rue St Nicolas	57480	RETTTEL

Vote pour : 13
Abstentions : /
Vote contre : /

Objet : Création d'un poste d'agent d'accueil pour le camping de Rettel dans le cadre du dispositif Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE)

Dans le cadre du dispositif de contrat d'accompagnement dans l'emploi, le maire propose de créer un emploi d'agent d'accueil du camping de Rettel, dans les conditions ci-après, à compter du 01/05/2011.

Le Maire propose au conseil municipal de signer une convention avec l'Etat et un contrat de travail à durée déterminée, pour une durée de 6 mois.

Le conseil municipal,

- DECIDE de créer un poste d'agent d'accueil dans le cadre d'un contrat d'accompagnement dans l'emploi.
- PRECISE que ce contrat (de type saisonnier) sera d'une durée de 6 mois.
- PRECISE que le contrat de travail est fixé à 20 heures par semaine.
- INDIQUE que la rémunération sera fixée sur la base minimale du SMIC horaire, multiplié par le nombre d'heures de travail.
- AUTORISE Monsieur le Maire à mettre en œuvre l'ensemble des démarches et signer tout document nécessaire avec la Mission Locale du Nord Mosellan pour ce recrutement.
- PRECISE que la commune de Rettel bénéficiera d'une aide mensuelle de l'Etat dans les conditions arrêtées dans le cadre de la convention avec la Mission Locale du Nord Mosellan, ainsi que de l'exonération des cotisations patronales.

Vote pour : 13
Abstentions : /
Vote contre : /

Objet : Compte Rendu Annuel à la Collectivité 2010 (CRAC) _ Lotissement « Beschtroff »

Le Maire présente au conseil municipal le CRAC 2010, préparé par la SODEVAM, concernant l'opération de lotissement d'habitation au lieu dit « Beschtroff ».

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve le CRAC 2010.

Vote pour : 13
Abstentions : /
Vote contre : /

Objet : Budget Principal – Décision Modificative N°1

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve les virements de crédit suivants :

Recettes de fonctionnement :	
Compte 775 (Produits des cessions d'immobilisations)	- 130 000 €
Dépenses de fonctionnement :	
Compte 023 (Virement à la section d'investissement)	- 130 000 €
Recettes d'investissement :	

Compte 021 (Virement de la section d'exploitation)	- 130 000 €
Dépenses d'investissement :	
Compte 024 (Produits des cessions d'immobilisations (recettes))	+ 130 000 €

Vote pour : 13

Abstentions : /

Vote contre : /

Pour copie conforme
A Rettel, le /17/05/2011
Le Maire